

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1976 B 00088
Numéro SIREN : 308 636 737
Nom ou dénomination : SOFIDEM

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2020 sous le numéro de dépôt 2503

SOFIDEM
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.000 €
Siège social : Rue Jean-Baptiste Lamarck
Parc d'Activités « Les Morandières »
53810 CHANGE
308 636 737 RCS LAVAL

Reçu
au Greffe du Tribunal de Commerce
de LAVAL

Le : 29 MAI 2020

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, et le dix janvier, à 19h,

Les associés de la Société SOFIDEM & Associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président, Monsieur Philippe NOURY :

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les associés présents.

La Société SARL CABINET DUPORT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre remise en main propre, est absente et excusée.

Monsieur Philippe NOURY préside la séance en sa qualité de Président.

Messieurs Marc CHEMINEAU et François LE SPEGAGNE présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Sami LOUEDEC est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent l'intégralité des actions composant le capital social, et, qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de Commissaire aux comptes titulaire ;
- Remplacement de Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

MW
M 82
P. S.

Le Président donne lecture de son rapport, puis il expose les motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de la Société SARL CABINET DUPORT de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

EXPERTISE CAPITAL DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 4 Avenue Laurent Cély
Hall D – 4^{ème} étage
92600 ASNIERES- SUR-SEINE
751 519 547 RCS NANTERRE

en remplacement de SARL CABINET DUPORT pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux Comptes titulaire ne soit intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de la Société AUDIT LEGAL COMMISSARIAT «ALC» de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant et décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant :

BAKER TILLY SOFIDEEC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.512.190 euros
Siège social : 16 rue de Monceau
75008 PARIS
652 059 213 RCS PARIS

en remplacement de AUDIT LEGAL COMMISSARIAT « ALC » pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

mm
mc 82
Fus
2

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux Comptes suppléant ne soit intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.


TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

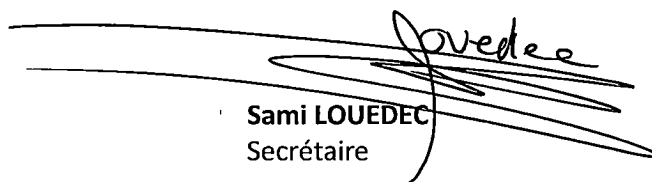
Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.



Philippe NOURY
Président de l'assemblée



Sami LOUEDEC
Secrétaire



François LE SPÉGAGNE
Scrutateur



Marc CHEMINEAU
Scrutateur